

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2022

Période de référence

Date de début

01/01/2022

Date de fin

31/12/2022

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

93

Index égalité femmes-hommes en 2023 (au titre des données 2022)



Votre résultat total est **94/100**.

94 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus.

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	MOINS DE 30 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
ouvriers	NC	NC	NC	NC
employés	NC	-14,13%	-8,3%	NC
techniciens et agents de maîtrise	NC	NC	NC	NC
ingénieurs et cadres	NC	NC	NC	4,9%

écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)

Récapitulatif

Votre résultat final est écart favorable aux femmes	5,7%
Votre note obtenue est	34/40

Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

	FEMMES	HOMMES
taux de salariés augmentés	42,4%	66,7%

taux d'augmentation

Récapitulatif

Votre résultat en nombre équivalent de salariés* est écart favorable aux hommes	6.5
Votre note obtenue est ** mesures de correction prises en compte	35/35

Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Récapitulatif

Votre résultat final est	100%
Votre note obtenue est	15/15

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Récapitulatif

Votre résultat final est les femmes et les hommes sont à égalité	5
---	---

Votre note obtenue est

10/10